

me ; les chèvres, de ciguë aquatique, de tithymale : elles mangent aussi, s'il faut en croire quelques botanistes, l'acouit tue-loup ; et la reine des prés (*spiræa ulmaria*, LINN.), que rejettent les veaux, fait leurs délices. Les oiseaux s'alimentent de la pulpe qui entoure le noyau du laurier-cerise, dont l'eau distillée et celle de ses feuilles sont un poison pour l'homme. Les caillies s'engraissent avec de l'hellébore. Les chevaux ne peuvent supporter les feuilles de merisier (*prunus padus*, LINN.). L'arsenic est seulement un drastique pour les chiens et les loups ; l'aloës fait périr les renards et même les chiens à faible dose ; les amandes douces qui servent à nos divers usages tuent les chats, les renards, les fouines et la famille des gallinacées, le poivre les cochons, les amandes amères les chiens, le persil les perroquets. "

Quand à leur mode d'action il n'importe pas autant, comme l'auteur le pense, de savoir si leurs propriétés délétères se portent essentiellement sur le principe de la vie organique, suivant Bichat ; ou si d'après les expériences de Legalois, elles se dirigent sur le principe commun des deux vies.— Cette considération ne doit point trouver place ici puisqu'il est avoué par tous deux que les poisons agissent sur le même appareil d'organes, et que la solution de la question se réduit à décider si la moëlle de l'épine est le siège de la vie organique seulement ou le centre commun des deux vies. Dans des sujets qui demandent autant de clarté et d'exactitude que celui qui nous occupe, on ne saurait trop se tenir en garde contre le penchant si naturel qui nous porte à chercher dans des hypothèses ce dont la raison ne peut se rendre compte par l'observation, surtout si l'on envisage combien il est quelquefois facile d'établir par leurs moyens, des propositions essentiellement opposées les unes aux autres, et dont les conséquences conduisent souvent à l'absurdité.

La mort produite par les poisons ingérés arrive, 1. par inflammation de la surface de l'estomac et des intestins, et ses suites, 2. par asphyxie ou annéantissement de la respiration. 3. par syncope ou cessation des mouvemens du cœur ; enfin par apoplexie ou nullité des fonctions du cerveau et des nerfs. Tels sont les différens genres de mort qui résultent de l'action des poisons, et quelquefois du concours de plusieurs d'eux. Mais l'aptitude à recevoir leur impression dépend de plusieurs circonstances, dont la plus remarquable est l'état de vacuité ou de plénitude de l'estomac. Morgagni rapporte que dans un festin, dont les mets du dessert avaient été apprêtés avec de l'arsenic au lieu de farine, ceux des convives qui avaient bu et mangé abondamment furent sauvés par le vomissement, tandis que les autres moururent en peu